

ANRS-PRI²DE

**PREMIERS RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE
SOCIOLOGIQUE SUR L'ACCEPTABILITÉ DE LA
REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU
PÉNITENTIAIRE**

**M. JAUFFRET-ROUSTIDE, C. CHAUVIN,
O. MAGUET, L. MICHEL**

RECHERCHE SOCIOLOGIQUE

- **Enquête d'acceptabilité sociale :**
 - Volet qualitatif
 - sur les personnels pénitentiaires,
 - les détenus
 - et partiellement les personnels sanitaires (focus groups) dans la mesure où des données qualitatives issues de l'inventaire ANRS-PRI²DE sont disponibles.
 - Recherche financée par l'ANRS (contrat d'initiation).
 - Comité de pilotage incluant la DAP.
 - Cette recherche sociologique va permettre de préparer l'essai d'intervention Pri2de.

OBJECTIFS ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE

- Analyser la manière dont l'information sur les mesures de réduction des risques (RDR) existantes sont réalisées par les personnels pénitentiaires et les soignants auprès des détenus.
- Explorer les modalités d'appropriation de ces mesures existantes par les détenus.
- Analyser les stratégies de RDR mises en œuvre par les détenus.
- Explorer l'acceptabilité de nouvelles mesures de RDR en milieu pénitentiaire.
- Connaître les représentations des personnels pénitentiaires et des soignants vis-à-vis de la RDR.

METHODOLOGIE

- Entretiens semi-directifs auprès des détenus (20). Critère d'inclusion : être à « risque » vis-à-vis de l'exposition au risque infectieux (ancien usager de drogues, usager sous TSO, ...)
- Entretiens semi-directifs auprès des personnels pénitentiaires (20)
- Focus groups auprès des soignants (10)

- Analyser les perceptions sociales vis-à-vis des mesures de RDR en intégrant la perception de l'univers carcéral.
- Recueil de données sur les trajectoires de vie et les pratiques des personnes.

- Pratiques à risque/ VIH et hépatites.
- Consommation de drogues et « bricolage » des outils de RDR
- Stratégies d'adaptation et logiques de survie des UD en détention.
- Analyse du bouleversement identitaire produit par l'incarcération.

ENQUÊTER EN MILIEU PENITENTIAIRE (1)

- Difficultés à transposer les méthodes d'enquête utilisées en milieu libre, à l'intérieur du milieu carcéral :
 - Autorisations pour être en contact avec les détenus.
 - Fiabilité des données recueillies dans un lieu de contrôle des corps.
 - Risques de stigmatisation et de représailles pour les personnes interrogées / repérage de pratiques prohibées.
 - Difficulté de recueillir en consentement éclairé dans un lieu de privation de liberté, ...
- Importance de la collaboration institutionnelle avec la DAP lors de la préparation de l'enquête, obtention des autorisations.
- Importance de l'implication des équipes soignantes, des personnels pénitentiaires et de la direction des établissements dans la recherche.
- Conditions de la création d'un climat de confiance.

ENQUÊTER EN MILIEU PÉNITENTIAIRE (2)

- Deux établissements pénitentiaires : Fresnes et Marseille, autorisation des deux sites.
- Autorisation de la DAP : février 2014.
- Réunions de préparation sur chacun des sites : juin 2014 à Fresnes et octobre aux Baumettes.
- Présentation de l'enquête aux différents intervenants : juin-juillet 2014 à Fresnes et octobre aux Baumettes.
- Soumission du projet au comité d'éthique/institutional review board de l'Inserm : fin 2014.
- Démarrage du terrain : début 2015.
- Conditions de réalisation des entretiens (confidentialité).
- Critères de sélection des personnels et usagers à interroger ont été respectés.
- Excellente participation des personnels et des détenus.

LES PERSONNELS PENITENTIAIRES

- L'usage de drogues n'est pas considéré comme un problème majeur pour les personnels.
- Présence massive de la consommation de cannabis dans les cellules, majoritairement tolérée par les personnels, convaincus que les détenus doivent avoir la possibilité de supporter la dureté des conditions de détention.
- Constat que l'entrée des produits en prison est inéluctable.
- Pratiques d'injection moins fréquentes actuellement ou moins visibles, mais développement des pratiques de sniff.
- Les pratiques d'injection sont considérées comme un épiphénomène par les personnels pénitentiaires.
- Peu de seringues trouvées dans les cellules.

LES PERSONNELS PENITENTIAIRES

- Perception des usagers de drogues comme des détenus comme les autres, surtout quand ils sont sous TSO.
- Perception positive des TSO car « *ils permettent de gérer les usagers qui sont ingérables seulement quand ils sont en manque* », respect du travail médical dans ce domaine.
- Dénonciation du cloisonnement entre les sphères médicale et pénitentiaire. Une partie des surveillants souhaiterait être mieux informé du travail de l'unité sanitaire et impliqué.
- Acceptabilité plutôt bonne des PES en milieu pénitentiaire à condition qu'ils soient bien circonscrits au milieu médical.
- Limite : Les entretiens avec les personnels pénitentiaires ont été effectués uniquement avec des agents n'étant plus en contact direct avec les détenus au moment de l'étude.

CONCLUSION

- Premiers résultats très préliminaires, analyse en cours des entretiens avec les personnes détenues et focus groups prévus à l'automne.
- Les difficultés de la recherche en milieu pénitentiaire ont pu être surmontées, création d'un climat de confiance propice aux entretiens.
- Parole très libre des personnels pénitentiaires.
- Les entretiens ont également été l'occasion d'évoquer leurs conditions de travail.
- Les résistances vis-à-vis des mesures nouvelles de RDR en détention ne seront certainement pas liées à une opposition « idéologique » des personnels, mais plutôt à leurs conditions de mise en œuvre.